

Vacados 11-17 ans

INSCRIPTION

Pour pouvoir participer aux animations de cet été, l'autorisation parentale, la fiche sanitaire et la participation devront être déposés avant l'inscription à la première activité.

L'inscription aux animations se fait au début de chaque semaine auprès des animateurs de la MJC.

La directrice sera à la MJC le samedi 11 Juin 2022 de 9h30 à 12h00 afin de répondre à vos questions.



Directrice Vacados : 06.37.05.21.03

TARIFS

Une participation mensuelle sera demandée pour accéder aux activités proposées dans le cadre de Vacados. Elle sera appliquée en fonction du Quotient Familial (de 9€ à 15€) pour les personnes résidant dans les communes du Service Commun (Lanfains, La Harmoye, Le Foeil, Le Leslay, Le Vieux Bourg, Plaine-Haute, Quintin, St Brandan, St Bihy, St Donan et St Gildas) et de 19€ pour les personnes résidant à l'extérieur. Elle sera à régler avant la première animation.

Les règlements d'activités s'effectuent à la MJC à la fin du mois.



Les journées d'absences non justifiées par un certificat médical ou non annulées la veille, seront facturées le prix de l'activité.

PROTOCOLE SANITAIRE

Comme l'année passée, nous aurons des contraintes sanitaires auxquels nous devons nous adapter et qui peuvent évoluer, nous vous tiendrons informés.

- ☀ les mineurs ayant été testés positivement au SARSCov2 ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque, ne peuvent prendre part à l'accueil.
- ☀ S'agissant de la conduite à tenir en cas de résultat d'un test positif : Pour les personnes positives disposant d'un schéma vaccinal complet et à jour et pour les enfants de moins de 12 ans : l'isolement est d'une durée de 7 jours (pleins) à compter de la date du début des symptômes ou de la date du prélèvement du test positif. Toutefois, au bout de 5 jours, la

personne positive peut sortir d'isolement à deux conditions : • Elle effectue un test antigénique ou RT-PCR et celui-ci est négatif ; • Elle n'a plus de signes cliniques d'infection au SARS-CoV-2 depuis 48h. Si le test réalisé est positif ou si la personne ne réalise pas de test, son isolement est maintenu à 7 jours. Elle ne réalise pas un second test à J7.

SANTÉ DE L'ENFANT

En cas de fièvre ou de maladie contagieuse connue, votre enfant ne pourra être accueilli.

Nous ne sommes pas habilités à donner des médicaments.

Seul un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) nous permettra de prendre et de donner une prescription médicale.



La fiche sanitaire est LE document le plus important pour la sécurité de votre enfant, c'est le document transmis aux secours en cas d'accident.

Si ce document n'est pas dûment rempli, nous ne pouvons pas accueillir votre enfant.

HORAIRES

L'accueil est ouvert les lundis et jeudis de **13h30 à 18h30**, les mardis, mercredis et vendredis de **9h à 18h30**.

Les animations du matin se déroulent de **10h à 12h**, l'après-midi de **14h à 17h30** et la journée de **10h à 17h30**. Des veillées seront proposées chaque semaine, les horaires seront déterminées par le contenu de celle-ci.

Lors des activités, si nous devons partir plus tôt ou rentrer plus tard, nous vous tiendrons informés des horaires. Un tableau informatif est posé à l'entrée du centre.



Nous demandons à chacun de respecter les horaires d'accueil et de départ de vos enfants.

AFFAIRES PERSONNELLES

L'accueil de loisirs est un lieu de découvertes, d'expérimentations, de créations ..., il est donc conseillé d'habiller vos jeunes dans une tenue adéquate et de proscrire les vêtements neufs ainsi que les objets de valeur (bijoux, téléphone, jeux ...). La MJC déclinera toute responsabilité en cas de

vêtement déchiré, abîmé ou tâché durant les activités proposées dans le cadre du centre de loisirs ainsi qu'en cas de perte ou de vol.

RÈGLES DE VIE

L'accueil de loisirs est un lieu de socialisation et d'apprentissage du vivre ensemble. Les règles de vie sont discutées et expliquées avec les enfants.

A l'accueil de loisirs, chacun s'engage à respecter les lieux, le matériel mis à disposition ainsi que les autres personnes présentes sans aucune distinction.

Toute attitude incorrecte ou manquements aux règles de vie en collectivité seront communiqués aux parents ou responsables légaux.



**Aucun enfant ne peut quitter seul le centre,
sans une autorisation écrite des parents.**

LOCAUX

Pour être au plus près des envies de chacun, le groupe des 11-13 ans (nés entre 2009 et 2011) aura un espace dédié dans la salle de spectacle de la MJC, de même que le groupe des 14-17 ans (nés entre 2005 et 2008) dans l'espace jeunes. Un espace commun ombragé sera installé en extérieur.

ACTIVITÉS

Libres ou encadrées, avec ou sans animateur (les jeunes savent transmettre à leurs camarades et même aux animateurs), artistiques, sportives, manuelles, ludiques ... on sort, on explore, on teste, on invente, on s'interroge, on imagine ... l'important est de partager, échanger, expérimenter, s'amuser et vivre ensemble.

Les animateurs proposent des activités chaque jour en fonction des envies exprimées le lundi. Les jeunes ont la possibilité de choisir une de ces activités ou d'en proposer d'autres ou se lancer dans un projet. L'objectif est de donner la parole aux jeunes, que chacun trouve sa place, se sente bien et soit libre de s'exprimer. Les équipes sont à l'écoute et s'adaptent aux demandes. C'est pourquoi le programme est établi chaque semaine et que nous ne pouvons pas programmer toutes les sorties à l'avance.

Les jeunes sont libre de venir à la journée ou la demi-journée, une fois dans la semaine ou tous les jours.

Jeunes et animateurs partagent leurs repas, qu'ils auront apporté.

C'est un moment convivial de partage, d'entraide et de vivre ensemble.

ACCUEIL

L'accueil est un moment très important pour les enfants, les parents et les animateurs. C'est le premier et le dernier contact de la journée. Il est important de pouvoir échanger avec les enfants et les familles à ces moments clé et ainsi récolter des renseignements précieux (fatigue, blessures, problèmes divers, ou tout va bien !!) qui nous permettent de nous adapter aux enfants. Ces moments sont aussi l'occasion pour les équipes de communiquer avec les familles sur les journées à Vacados.

Afin de faciliter les échanges et pour répondre aux retours des familles, nous souhaitons mettre en place dès cet été un fonctionnement commun entre tous les centres (maternel, primaire, ados) de la MJC.

Dans chaque structure, un panneau ou tableau sera installé. Il nous permettra d'afficher régulièrement des informations pour les jours à venir, les sorties, les photos, les activités...

Un journal interactif vous permettra de suivre les aventures de vos enfants en petits textes et en photos. N'hésitez pas à nous faire des retours, tout peut s'améliorer !!

PROXITUB

Proxitub permet de se déplacer des communes avoisinantes vers l'arrêt « Quintin La Vallée » à différents moments de la journée.

Pour utiliser ces services, il faut d'abord y adhérer (1,50€). Vous pouvez ensuite réserver un transport de l'arrêt de plus proche de chez vous jusque Quintin (1,50€ le trajet).

L'arrivée peut se faire à Quintin à 9h ou à 13h05, le départ à 13h12 ou 17h52

Renseignements : tub.bzh ou 02 96 01 08 08.